



Décision de radiodiffusion CRTC 2005-108

Ottawa, le 17 mars 2005

O.K. Radio Group Ltd.

Tar Island et Fort McMurray (Alberta)

Demande 2004-1209-9

Avis public de radiodiffusion CRTC 2005-4

12 janvier 2005

CJOK-FM et CKYX-FM Fort McMurray – Modification de licences

1. Le Conseil **approuve** la demande présentée par O.K. Radio Group Ltd. en vue de modifier les licences de radiodiffusion des entreprises de programmation de radio CJOK-FM et CKYX-FM Fort McMurray en supprimant l'émetteur CJOK-FM-1 Tar Island de la licence de CJOK-FM et en ajoutant le même émetteur à la licence de CKYX-FM.
2. La requérante a indiqué qu'il n'y aura aucun changement aux paramètres techniques de l'émetteur.
3. Le Conseil n'a reçu aucune intervention à l'égard de cette demande.
Secrétaire général

La présente décision devra être annexée à chaque licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>